



# Les OPTIONS et les FORMATIONS en 4ème et 3ème POUR DECOUVRIR LES METIERS

centre  
information  
orientation  
É  
Brest

académie  
Rennes  
jeunesse  
éducation  
recherche





# Les possibilités

- La Découverte Professionnelle 3 heures (3ème DP3h)
- La 3ème Préparatoire aux formations Professionnelles (3ème prépa-pro)
- Le Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA)





# LA DECOUVERTE PROFESSIONNELLE 3 HEURES

## DP3





# C'EST UNE OPTION

- C'est une option facultative proposée à tout élève de 3ème pour l'aider à construire son parcours de formation
- 3 heures par semaine
- Donne lieu a une évaluation prise en compte dans la validation du DNB





## OBJECTIF

- Découvrir les **métiers** : Que fait un pilote dans son travail ?
- Découvrir les **milieux professionnels** : Comment s'organise le travail dans une entreprise, une administration, un collège, ...
- Découvrir les **formations** : Connaître les principaux diplômes et savoir où et comment les préparer.





# ORGANISATION

- Des activités concrètes : recherche et analyse de documents, exposés, synthèse à partir des informations collectées
- Des interviews de professionnels qui parlent de leur métier et de leur parcours
- Accueil de professionnels qui viennent présenter leur métier et leur lieu de travail
- Des visites : entreprise agricole, marine nationale, banque, usine de production, ...





# PROCEDURE

- Demande de l'élève et de la famille par le biais de la fiche navette
- Critères de sélection :
  - Passage en 3ème prononcé par le conseil de classe
  - Bulletins de l'année de 4ème
  - Avis du Professeur Principal
- Décision d'admission par le conseil de classe du troisième trimestre





# LA PRÉPARATION AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES

## 3<sup>ème</sup> Prépa-pro





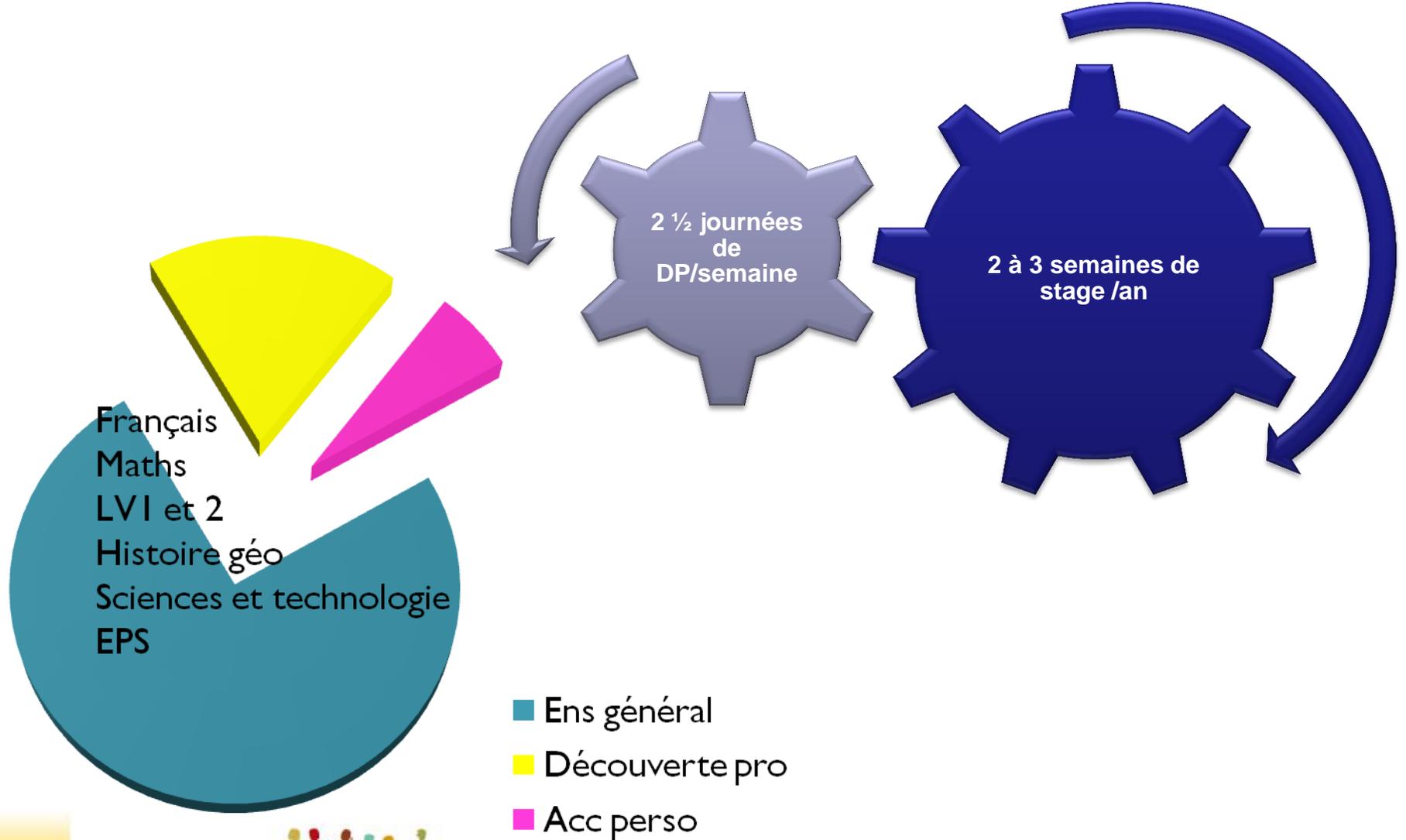
# OBJECTIF

- Permettre à des élèves scolairement fragiles et volontaires de mieux réussir leur année de 3<sup>ème</sup> grâce à des méthodes pédagogiques différentes
- Mûrir un projet de formation par la découverte des métiers de différents champs professionnels
- Préparation au DNB





# ORGANISATION





## PROCEDURE

- L'élève et sa famille demande à constituer un dossier de candidature pour la 3<sup>ème</sup> Prépa-Pro.
- Le dossier (rempli par le jeune, la famille et l'équipe pédagogique) doit être transmis par le principal au Lycée Professionnel (mi-mai).
- Les critères de sélection sont :
  - La motivation de l'élève à intégrer cette formation
  - Les bulletins (passage en 3<sup>ème</sup> prononcé)
  - L'acquisition de certaines compétences du socles
- L'examen des candidatures a lieu vers le 20 mai, et la commission d'affectation se réunit fin mai





# LIEUX DE FORMATION

## ETABLISSEMENTS PUBLICS BRESTOIS

- Lycée polyvalent Dupuy de Lôme (48 places)

[www.lycee-dupuydelome-brest.ac-rennes.fr](http://www.lycee-dupuydelome-brest.ac-rennes.fr)

- Lycée professionnel Vauban (site de Lanroze) (24 places)

[www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr](http://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr)

- Lycée professionnel du Bâtiment à PLEYBEN (24 places)

[www.lycee-des-metiers-pleyben.org](http://www.lycee-des-metiers-pleyben.org)





# DISPOSITIF D'INITIATION AUX METIERS EN ALTERNANCE

## DIMA





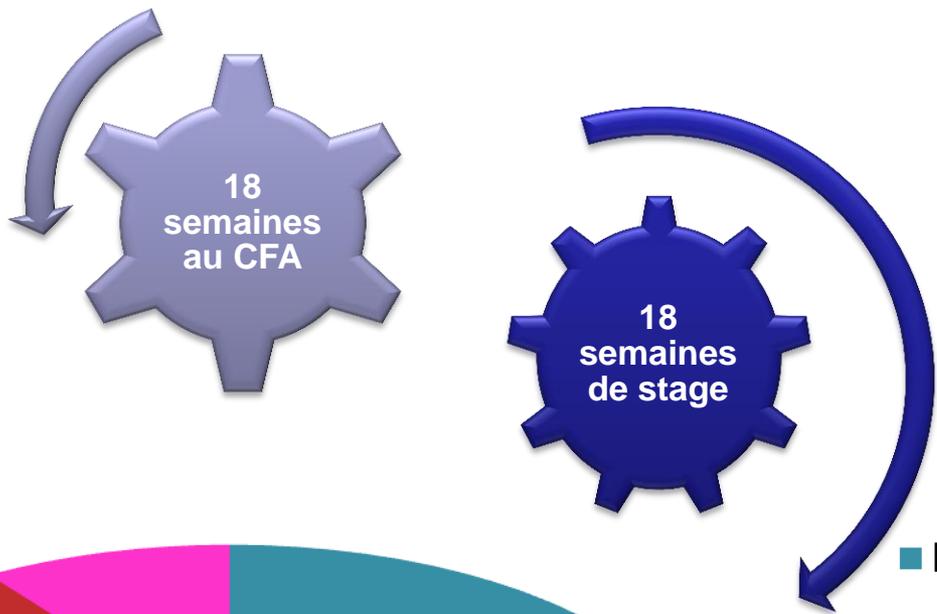
## OBJECTIF

- Faire découvrir un ou plusieurs métiers par une formation en alternance
- Acquérir le socle commun des connaissances et des compétences  
(les élèves sont inscrits au CFG et peuvent passer le DNB en candidat libre)

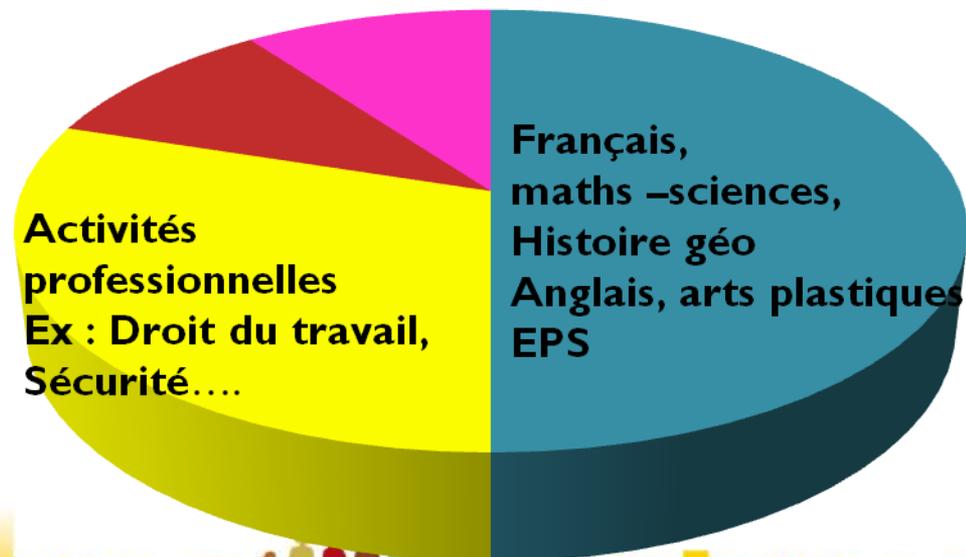




## ORGANISATION



- Ens général
- Ens technologique
- Activités individuelles (informatique, recherche, Soutien...)
- Activités découverte des métiers





## POUR QUELS ELEVES ?

- Elèves volontaires de 15 ans au moment de l'entrée dans le dispositif.
- Elèves qui ont un projet d'orientation vers la voie professionnelle en apprentissage ou en Lycée Professionnel
- Elèves scolarisés en 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> : ils demeurent inscrits dans leur établissement d'origine et gardent le statut scolaire.
- La durée ne peut excéder une année





## PROCEDURE

- La demande d'accès à cette formation doit être effectuée, par l'élève et sa famille, auprès du principal du collège.
- Dossier à remplir par la famille, le jeune et l'équipe éducative. Le principal du collège transmet les demandes d'inscription aux établissements concernés.
- Le principal informe les familles de la décision d'admission ou de refus.





# LIEUX DE FORMATION

## **CFA de la CCI IFAC – Guipavas**

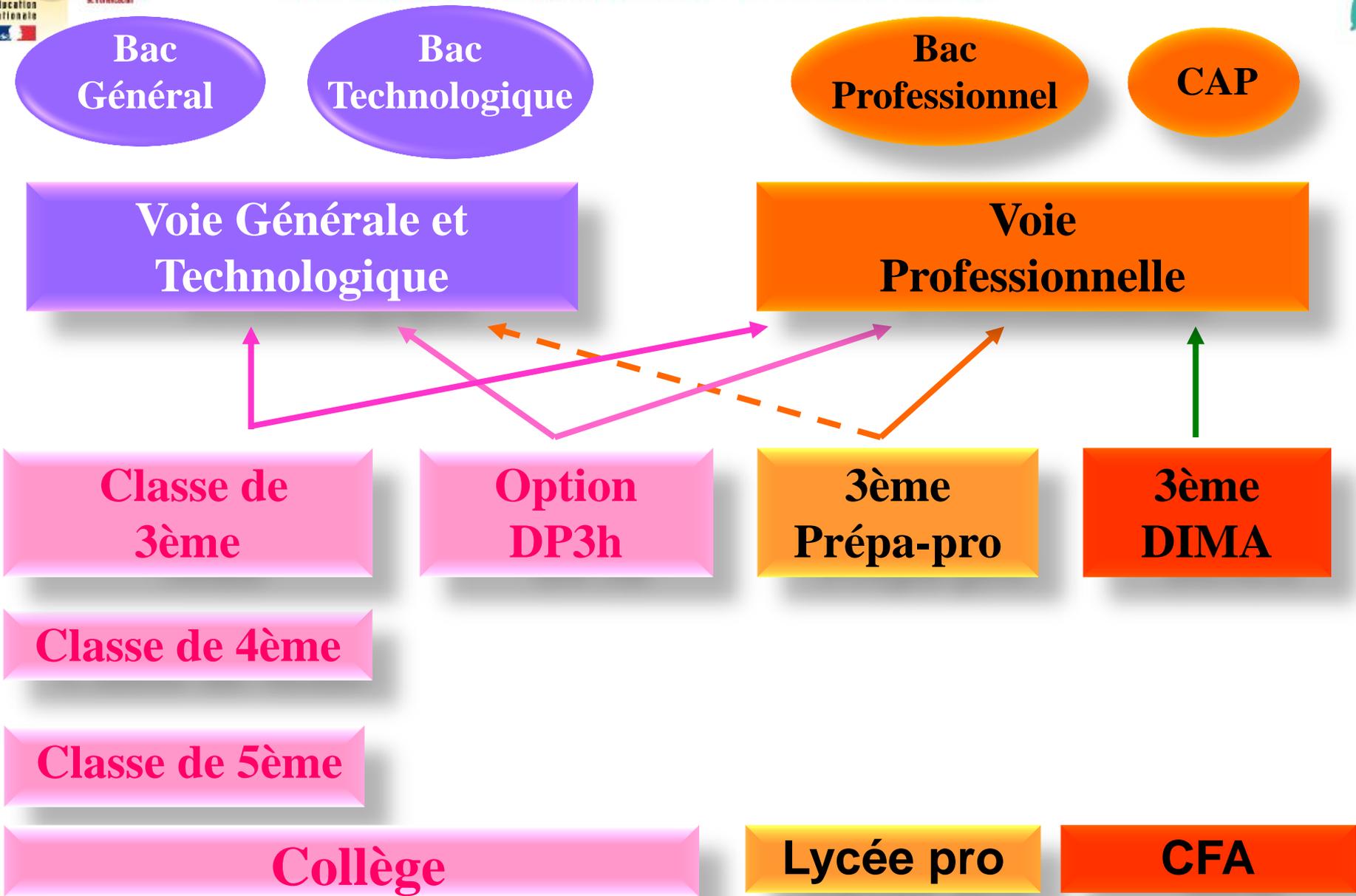
Tél : 02 29 00 60 60 [www.ifac-brest.fr](http://www.ifac-brest.fr)

## **Bâtiment CFA Finistère – Quimper**

Tél : 02 98 95 97 26 [www.batimentcfafinistere.fr](http://www.batimentcfafinistere.fr)



# les centres d'information et d'orientation





Pour obtenir un conseil individualisé :  
Madame **YOUINOU**,  
conseillère d'orientation psychologue,  
reçoit sur RDV au collège  
le vendredi toute la journée

Prendre rendez-vous  
au bureau des  
surveillants

